

ANGLET TOURISME PENDANT LE CONFINEMENT :

Accueil du public par téléphone et par mail : Lundi au vendredi de 9h - 12h30 / 14h - 18h

Service de location de vélos électriques assuré pendant tout le confinement

RESERVATIONS EFFECTUEES

3 réservations en ligne 113 % *par rapport à 2019*
rapport à 2019

SITE INTERNET

43 546 sessions sur le site internet
65 644 pages vues

 **Anglet Tourisme** est à Anglet.
19 novembre, 02:45 · 🌐

NOS COMMERÇANTS OUVERTS - Zoom sur les boutiques de jouets et de déco d'intérieur] 🧸 🎮

Cela fait presque un mois que nous sommes confinés à la maison...peut être avez vous besoin de nouveauté pour vous occuper ou équiper votre nid douillet ? Voici la liste des commerçants de jeux et de décoration d'intérieur qui restent ouverts grâce à la vente en ligne sur Anglet !

#iloveanglet #tousolidaires #onsoccupe ... Afficher la suite



👍 🧡 14

6 partages

 #iLoveAnglet

3 031 abonnés  + 14

23 160 fans  + 25

16.3 K abonnés  + 100

Anglet Tourisme se mobilise pour ses commerçants, restaurateurs, hôteliers et prestataires d'activités et recense par thématique l'ensemble de l'offre et des services disponibles pendant ce nouveau confinement.

➤ L'activité touristique pendant le confinement :

- 3 établissements hôteliers restent ouverts avec petit déjeuner à emporter et room service.
- De nombreux restaurants proposent de la vente à emporter et livraisons.
- L'aéroport de Biarritz reste ouvert pendant le confinement et propose de nouveaux vols dès le mois de décembre.
- Le réseau de transport Chronoplus reste actif avec plusieurs lignes en fonctionnement.

REOUVERTURE DU BUREAU DES 5 CANTONS LE 15 DECEMBRE

Nouvelles mesures prises par le gouvernement :

A partir du 28 novembre, assouplissement des règles :

- Réouverture des commerces non essentiels et services à domicile avec des mesures sanitaires strictes.
- Réouverture des lieux de culte avec mise en place de jauges.
- Assouplissement des sorties autorisées sur un rayon de 20km du domicile et pour une durée augmentée à 3h.
- Reprise des activités extra-scolaires en plein air, des leçons pratiques des écoles de conduite et des visites pour les agents immobiliers.

A partir du 15 décembre, déconfinement avec couvre-feu de 21h à 7h :

- Réouverture des cinémas, théâtres et musées jusqu'à 21h.
- Séjours en station de ski autorisés. Les remontées mécaniques restent fermées.
- Voyages touristiques autorisés en France et à l'étranger.
- Pas de couvre-feu les soirs du 24 et 31 décembre.

A partir du 20 janvier, le couvre-feu pourra être décalé si moins de 5000 nouvelles contaminations par jour :

- Réouverture possible des bars et restaurants avec protocoles sanitaires stricts.
- Réouverture possible des clubs sportifs et de fitness avec protocoles sanitaires stricts.
- Retour en classe des lycéens puis des étudiants 15 jours plus tard.
- Réouverture complète des stations de ski.
- Concerts et spectacles debout autorisés avec protocoles sanitaires stricts.

LA VILLE D'ANGLET EN SOUTIEN AUX PRESTATAIRES

Des mesures communales :

- Abattement sur la TLPE.
- Abandon de créances sur les baux communaux et les occupations commerciales du domaine public.
- Exonération de droits de terrasses.
- Abandon de créances sur le marché.
- Mise en place d'une carte interactive commerciale .
- Soutien à l'Union Commerciale et Artisanale d'Anglet pour le développement d'un outil digital de click & collect et de livraison .

Renseignements: mae@anglet.fr / 05 59 58 35 17